



Appel à communication pour les XXV^{èmes} Journées du longitudinal

« Qualifications et parcours – Qualification des parcours »

Nantes, 20-21 juin 2019

Ces XXV^{èmes} journées du longitudinal sont organisées par le Centre associé au Céreq de Nantes du Laboratoire « Droit et changement social » (UMR-CNRS 6297), le Centre de Recherche en Éducation de Nantes (CREN -EA2661) et le Centre nantais de sociologie (UMR-CNRS 6025) de l'Université de Nantes.

Elles se dérouleront dans le cadre des Journées Scientifiques de l'Université de Nantes, les 20 et 21 juin 2019, à la Faculté de Droit et de Sciences Politiques et à la Cité des Congrès de Nantes.

Les propositions de communication sont à adresser avant le 4 janvier 2019 sous forme d'un résumé de deux pages minimum (format Word ou PDF). La première page comprendra le titre de la communication proposée, le nom du (des) auteur.e.s et leurs coordonnées (prénom, nom, appartenance, adresse postale, téléphone, email).

La proposition devra mentionner une problématique, la méthodologie retenue et les données, ainsi que l'éventuelle originalité des résultats attendus ou leur possible transférabilité/généralisation, sans omettre quelques références bibliographiques.

Les propositions sont à envoyer sous format électronique sur le site du colloque
<https://jdl2019.sciencesconf.org>

Le Comité scientifique communiquera les décisions aux auteurs avant le 8 février 2019. Les textes définitifs des communications devront parvenir au plus tard le 10 avril 2019.

Dates importantes :

- Ouverture du site de la conférence : semaine du 26 novembre 2018
- Date limite d'envoi des propositions sous format électronique : 4 janvier 2019
- Date limite de réponse aux auteurs : 8 février 2019
- Date limite d'envoi des textes définitifs des communications : 10 avril 2019

Les travaux sur la notion de qualification ont connu un fort développement en France dans la deuxième moitié du XX^{ème} siècle, tout d'abord dans les débats fondateurs de la sociologie du travail (Friedmann, 1956 ; Naville, 1956 ; Campinos-Duvernet et Marry, 1986), puis pour en discuter de la pertinence comme catégorie d'analyse ou en décrire les transformations dans un modèle de la relation formation-emploi qui ne placerait plus la qualification au centre des conceptions partagées des acteurs, au profit notamment de la notion de compétence (Charraud, 1995 ; Dubar, 1996 ; Buscatto, 2006). Les juristes du travail ont également mis en évidence l'absence d'uniformité de la notion, distinguant, d'une part, la qualification conventionnelle, s'appuyant sur la hiérarchie des catégories professionnelles issues des classifications de branche, de la qualification personnelle définie comme l'aptitude technique du salarié et sa capacité à accomplir un travail donné, aptitude parfois garantie par un diplôme sanctionnant une formation professionnelle (Durand, 1950). On peut toutefois souligner le moindre intérêt pour la notion de qualification dans la littérature récente, alors même que le terme continue d'être couramment utilisé comme catégorie institutionnelle.

Il en va tout autrement avec la notion de parcours qui fait l'objet d'un usage très fréquent en sciences sociales. On peut y voir l'effet du recours possible aux études sur données longitudinales permettant d'appréhender de manière diachronique les questions de scolarisation, de formation, d'emploi, de santé, etc. et d'intégrer aussi ces différentes questions dans la perspective des parcours de vie. La mobilisation de la notion de parcours s'inscrit aussi dans un contexte de promotion de l'autonomie individuelle et de remise en cause des cadres sociaux institutionnalisés (en sociologie du travail, voir Zimmerman, 2011 ; plus généralement Beck, 2001).

Parcours et qualification

Les Journées du longitudinal proposent d'interroger ces deux notions ainsi que leur articulation.

Leur rapprochement permet notamment de considérer la diversité des parcours associés à un niveau de qualification donné (voir par exemple sur les « non qualifiés » ou les jeunes en décrochage : Gasquet, 2003 ; Ricoch *et al.*, 2011 ; Bernard, 2011)

Les Journées du longitudinal seront également l'occasion de faire le point sur les travaux portant sur les liens entre expériences scolaires et formation, mobilités professionnelles, événements biographiques, afin de saisir la qualification des personnes comme un construit dans le temps, dans une perspective de « formation tout au long de la vie ». Cette approche centrée sur les parcours biographiques peut également être examinée dans le cadre d'évolutions macrosociales. La montée des inégalités, les évolutions du marché du travail, les incertitudes sur les qualifications futures, la rupture qu'a constitué la crise de 2008 sont autant de transformations qui ont pu affecter les parcours et les qualifications des personnes.

Ces Journées seront aussi l'occasion de discuter de la polarisation des parcours, entre parcours d'exclusion et parcours d'accès aux qualifications les plus socialement valorisées.

On s'intéressera également à la multiplication des parcours atypiques, remettant en cause les relations directes entre réussite ou échec scolaire d'une part, insertion professionnelle durable ou précaire d'autre part. À cet égard, les Journées du longitudinal permettront de discuter des méthodes statistiques permettant d'identifier des parcours-types, notamment à travers les techniques de classification.

Se qualifier aujourd'hui

Comment se qualifie-t-on aujourd'hui ? Qu'est-ce qui caractérise les parcours de qualification des individus (formation initiale et complémentaire, expérience professionnelle) aujourd'hui ? Comment s'articulent biographies individuelles et institutions de la qualification (des organismes dont c'est la raison d'être à l'injonction au projet) ? Quelles sont les similitudes et les différences avec des périodes antérieures ? En France ? À l'étranger ? La qualification des parcours invite également à interroger des actifs, jeunes et moins jeunes, impliqués dans ces parcours qu'ils soient d'insertion, de formation, de remobilisation dans l'emploi ou de reconversion professionnelle... Comment se vivent et sont perçus ces parcours par les personnes elles-mêmes ?

Qualifier des parcours se rapporte également à la question de la reconnaissance sociale des parcours. Par exemple quelles formes de « qualification » sont réellement en jeu dans l'épreuve de la recherche d'emploi et du recrutement (Benoit-Guilbaud, 1990 ; Marchal et Eymard-Duvernay, 1997) ? D'une manière générale, que nous disent les parcours « atypiques » sur la façon dont les acteurs qualifient leur formation et/ou leur expérience professionnelle ? Au-delà de la façon dont les institutions qualifient elles-mêmes les parcours (parcours emplois compétences, parcours scolaires, parcours de santé...) comment caractériser les parcours des personnes dans les contextes réels de formation et de travail ? L'examen critique des concepts, des théories mobilisés pour les analyser est nécessaire (Passeron, 1991). Les Journées du longitudinal interrogeront les formes de la reconnaissance des parcours (exemple : la validation des acquis de l'expérience voir Neyrat, 2007 ; Auras, 2013), leurs dynamiques et les freins qu'elles rencontrent. Plus généralement elles seront l'occasion de discuter des contours d'une politique de la qualification et des parcours.

Mais la qualification des parcours est également inscrite dans les cadres institutionnels de formation tout au long de la vie, plus ou moins formalisés selon les contextes nationaux (Verdier, 2008). Autour des enjeux, des intérêts de/à la qualification se déploie tout un monde institutionnel, voire des mondes institutionnels, des politiques publiques, des programmes, des actions, des dispositifs, des acteurs - dont on n'oubliera pas de mentionner les entreprises : quelle place tiennent-elles dans la qualification de l'emploi ? Concernant les politiques publiques, quelles en sont les évolutions et qu'est-ce qui en constituent leurs lignes de forces aujourd'hui (en fonction des secteurs, de leurs destinataires, etc.) ? Quant aux acteurs, connaissent-ils une évolution significative de leurs missions (là encore probablement en fonction des secteurs, de leurs destinataires, etc.) ? La qualification des parcours interroge aussi le point de vue de ceux et celles qui accompagnent ou initient ces parcours : des responsables ou agents de politiques publiques mais aussi des conseillers en insertion, agents de reclassement, formateurs ou autres intervenants sociaux, etc.

Questions de méthodes

Si ces travaux reposent par nature sur la mobilisation de données longitudinales, ils sont à interroger sur le plan conceptuel et théorique. Il s'agira notamment de discuter de la pertinence des cadres mobilisés pour expliquer la participation à un parcours plutôt qu'à un autre, et notamment les poids respectifs des variables structurelles (milieu social des individus, caractéristiques territoriales, ressources économiques et institutionnelles, etc.) et

des variables se rapportant aux dimensions subjectives du rapport à l'école, à la formation, aux projets professionnels, etc. (modèles « agency/structure », cf Schoon, Lyons-Amos, 2016 par exemple).

Le rapprochement parcours et qualification n'a pas seulement une valeur heuristique, il devient également un enjeu de politiques publiques. C'est particulièrement vrai sur les questions d'emploi, quand l'institution oppose au modèle de la qualification, présenté comme rigide, celui du parcours professionnel, qui assure d'autres formes d'employabilité dans un contexte de flexibilité du travail (Negroni et Lo, 2017). Vue de cette manière, la problématique abordée par les Journées du longitudinal ne se limite pas à interroger la relation entre qualification et parcours, elle porte également sur la façon dont on qualifie les parcours.

La qualification des parcours interroge les approches scientifiques des données longitudinales, notamment les questions méthodologiques sur le choix des principaux états et transitions censés résumer ces parcours (dans les modèles de durée, dans les modèles de transition, dans l'analyse typologique des trajectoires...) ainsi que sur le passage du traitement quantitatif des données à leur désignation qualitative (comment qualifier ces parcours, au sens de comment les caractériser et les nommer ? Quels sont les attributs de la qualité ?). Derrière ces questions se posent celles des notions couramment mobilisées pour qualifier des parcours : stabilité, précarité, exclusion, etc. Comment et à quelles conditions ces « qualifications » peuvent-elles désigner l'agrégation de parcours individuels ? Il est en particulier nécessaire de s'interroger sur le sens de notions fortement connotées comme celles d'autonomie, notion centrale dans le développement de l'injonction à la construction de soi dans un parcours de vie (Negroni et Lo, 2017).

La qualification des parcours interpelle également les chercheur.e.s en sciences humaines qui travaillent sur les questions de trajectoires et de cheminements. Comment qualifier de façon scientifique un parcours fait de bifurcations, de périodes de non activité ou de précarité et autres tournants ? La qualification des parcours par les chercheur.e.s rencontre-t-elle la manière dont les personnes elles-mêmes se le figurent ? Les analyser est-ce la même chose que les raconter (Passeron, 1991) ?

Comme d'habitude lors de ces journées, les travaux présentés pourront relever de différents champs scientifiques et notamment de l'anthropologie, la démographie, du droit, de l'économie, de la géographie, de l'histoire, de la psychologie, des sciences de l'éducation, des sciences de gestion, des sciences politiques, de la sociologie. Les travaux à caractère « quantitatif » présentés peuvent tout autant reposer sur des enquêtes *ad hoc*, à fort investissement méthodologique, que sur l'analyse secondaire de sources de la statistique publique. Les études à caractère « qualitatif » sont tout autant les bienvenues (récits de vie, observations participantes, entretiens,...). Le comité scientifique sera particulièrement sensible à des propositions de travaux mêlant différentes disciplines et différentes approches. Enfin, fidèle à sa vocation de développer les échanges sur l'analyse longitudinale appliquée à la relation formation emploi et aux transitions vers l'âge adulte, le colloque pourra accueillir également des contributions originales sur ces champs dans des sessions parallèles.

Bibliographie

- Auras E. (2013), « Le travail des jurys de validation des acquis de l'expérience ou la mise en scène de l'expérience », Formation emploi, n°122
- Beck U. (2001), La société du risque. Sur la voie d'une autre modernité, Paris, Aubier
- Benoît-Guilbot O. (1990), « La recherche d'emploi : stratégies, qualification scolaire ou professionnelle et qualification sociale », Sociologie du Travail n°4, pp. 491-506
- Bernard P-Y. (2011), Le décrochage scolaire, PUF
- Buscatto M. (2006) « Introduction : quand la qualification fait débat(s) », Formation emploi, n° 96
- Campinos-Dubernet M., Marry C. (1986), « De l'utilisation d'un concept empirique : la qualification ». in Tanguy L., L'introuvable relation formation-emploi. Etat d'un champ de recherche en France, Paris, La Documentation française
- Charraud A-M. (1995), « La reconnaissance de la qualification », Formation Emploi, n°52
- Dubar C. (1996), « La sociologie du travail face à la qualification et à la compétence », Sociologie du travail, 38 (2), pp. 179-193
- Durand P. (1950), Traité de droit du travail, t. II, Dalloz
- Friedmann G. (1956), Le travail en miettes, Paris, Gallimard
- Gasquet C, (2003), « Les jeunes « sans qualification » : un groupe hétérogène, des parcours d'insertion divers », Céreq Bref, n° 202, 4 p
- Marchal E. et Eymard-Duvernay F. (1997), Façons de recruter, Politix. Revue des sciences sociales du politique, 39
- Naville P. (1956), Essai sur la qualification du travail, Paris, Librairie Marcel Rivière.
- Negrone et Lo (2017) « L'autonomie dans les parcours professionnels : de quelle autonomie parle-t-on ? », Formation emploi, 139, 7-14.
- Neyrat F. (2007), La validation des acquis de l'expérience. La reconnaissance d'un nouveau droit, Bellecombès en Bauge, Editions du croquant
- Passeron J.C. (1991), Le raisonnement sociologique, Paris, Nathan
- Ricroch et al., 2011 « Être sans diplôme aujourd'hui en France : quelles caractéristiques, quel parcours et quel destin ? », Economie et Statistique, 443
- Schoon, I; Lyons-Amos, M (2017), « A socio-ecological model of agency: The role of structure and agency in shaping education and employment transitions in England », Longitudinal and life course studies, 8, pp. 35-56
- Zimmerman B. (2011), Ce que travailler veut dire. Une sociologie des capacités et des parcours professionnels, Paris, Economica (Etudes sociologiques)

Comité Scientifique

Gérard BOUDESSEUL, ESO-CNRS, CAR Céreq Caen, Université de Caen

Pierre-Yves BERNARD, CREN, Université de Nantes

Pascal CAILLAUD, DCS-CNRS, Université de Nantes

Thomas COUPPIE, DEEVA, Céreq, Marseille

Dominique EPIPHANE, DEEVA, Céreq, Marseille

Sarah GHAFARI, CENS-CNRS, Institut Mines-Telecom de Nantes

Jean-François GIRET, Directeur de l'IREDU, CAR Céreq Dijon, Université de Bourgogne

Valérie GOSSEAUME, Céreq, DCS, Université de Nantes

Gérald HOUDEVILLE, CENS-CNRS, Université de Nantes

Cédric HUGREE, Cresppa -CSU, CNRS, Université de Paris 8

Christophe MICHAUT, Co-directeur du CREN, Université de Nantes

Tristan POULLAOUEC, CENS-CNRS, Université de Nantes

Manuella ROUPNEL-FUENTES, ESO-CNRS, Université d'Angers

Patrick WERQUIN, CNAM-INETOP, Paris.